



N° 5948
Reçue le 16.03.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 16.03.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 mars 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias.

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), le régulateur des médias français, a agi en justice avec l'objectif de bloquer l'accès pour des mineurs à quelques sites pornographiques, comme Pornhub et Xvideos. Ces sites ont déjà été mis en demeure depuis décembre 2021, sommés pour empêcher l'accès de mineurs à leurs contenus. Cependant, ces mises en demeure sont restées sans effets de la part des destinataires.

Ceci a conduit le régulateur à saisir la justice afin que l'appareil judiciaire ordonne aux principaux fournisseurs d'internet de bloquer cet accès. Dans le cas d'une telle décision de blocage d'accès, ces sites seront inaccessibles à partir du territoire français. Les internautes, visitant ces pages, seront alors automatiquement redirigés vers une page d'information explicative.

Au Luxembourg, l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA) est dotée de la surveillance des plateformes de partage de vidéos, qui sont tenues de mettre en place des mesures pour protéger les jeunes contre les contenus préjudiciables, conformément à la législation nationale. Ces mesures incluent, entre autres, des mécanismes de garantie d'âge.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes :

- Est-ce que Madame et Monsieur les Ministres estiment que les sites pornographiques sont soumis, à l'échelle nationale, à des contrôles d'accès suffisamment efficace afin d'empêcher des mineurs à accéder à leurs contenus ?
- L'ALIA, dans sa fonction de surveillance des plateformes de partage de vidéos, a-t-elle déjà saisi la justice luxembourgeoise pour solliciter un blocage d'accès pour les mineurs aux sites pornographiques ?
- Le prestataire de service MindGeek, propriétaire de YouPorn et domicilié au Luxembourg, fait-il l'objet de contrôles réguliers de la part de l'ALIA ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député